

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 57 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 35 — — Direct-Mixte.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* publie le rapport adressé au mi-
nistre de la guerre par le général commandant
en chef le corps expéditionnaire du Mexique et
daté d'Orizaba, le 22 mai 1862. Ce document
était attendu avec une impatience d'autant plus
légitime que des versions inexactes ou contradic-
toires avaient été répandues par les feuilles et les
correspondances étrangères.

Partis de la Canada de Istapan le 1^{er} mai, le
général de Lorencez et les troupes sous ses or-
dres arrivèrent le 4 à Amozoc, grand village si-
tué à trois lieues de Puebla. Le lendemain 5, le
corps expéditionnaire atteignait cette ville qui
renfermait 12,000 hommes de garnison et dont
toutes les rues étaient couvertes de barricades ar-
mées de canons. Puebla est en outre défendue
par les forts de Guadalupe et de San Loretto
qui dominent la ville et dont l'attaque fut immé-
diatement décidée, leur possession devant assurer
celle de la place :

« La disposition du terrain ne me permettait
pas de faire une brèche praticable, écrit le gé-
néral en chef, je n'avais pas d'ailleurs le matériel
de siège nécessaire pour détruire la forteresse de
Guadalupe; je résolus de tenter une attaque de
vive force. Les zouaves, prêts à s'élancer, étaient
arrivés à mi-côte; j'envoyai chercher quatre com-
pagnies de chasseurs à pied en leur prescrivant de
gravir les pentes à la gauche des zouaves, de
façon à diviser la défense de l'ennemi. J'ordonnai
en même temps au régiment d'infanterie de ma-
rine, aux fusiliers marins et à la batterie de mon-
tagne d'appuyer le 1^{er} bataillon de zouaves qui
occupait la droite, et je pris un bataillon du 99^e
de ligne pour remplacer, comme réserve, der-
rière nos colonnes d'attaque, l'infanterie de ma-
rine et les fusiliers marins.

« Pendant que ces mouvements s'exécutaient,
une section du génie partait avec chaque colonne
d'attaque, emportant des planches munies d'éche-
lons cloués et des sacs à poudre destinés à faire
sauter la porte du réduit. L'artillerie montée

cherchait en vain à se frayer un chemin pour gra-
vir la hauteur et se rapprocher du fort.

« Je donnai le signal, les zouaves et les chas-
seurs à pied s'élancèrent avec l'intrépidité intelli-
gente traditionnelle dans ces deux corps; ils fi-
rent ce que les troupes françaises seules savent
faire; ils arrivèrent, sous un feu terrible d'artillerie
et d'obus à balles, jusque dans les fossés du fort;
quelques-uns parvinrent à se hisser sur le mur,
où ils furent tués, à l'exception du clairon Roblet,
des chasseurs à pied, qui s'y maintint pendant
quelque temps en sonnant la charge. Mais le cou-
vent fortifié de Guadalupe, que l'on m'avait dé-
crit comme une position de peu d'importance était
armé de 10 pièces de canon de 24, sans compter
les obusiers de montagne placés sur les plates-
formes et dans les clochers; trois lignes de feux
de mousqueterie superposées avaient été établies
au moyen de sacs à terre disposés sur les terras-
ses; deux mille hommes, au moins, commandés
par le général Negrette étaient enfermés dans le
fort avec une artillerie bien servie.

« Le 1^{er} bataillon de zouaves, l'infanterie de
marine et les fusiliers marins, en effectuant
leur mouvement en avant, avaient rencontré sur
leur droite le feu des batteries de San Loretto, et,
entre ce fort et Guadalupe, cinq bataillons d'in-
fanterie sur trois lignes; ils avaient été chargés
par la cavalerie mexicaine et arrêtés ainsi à 100
mètres du fort.

« Je me disposais à faire passer en avant deux
compagnies de zouaves que j'avais près de moi
en réserve à mi-côte, lorsqu'un orage tropical obs-
curcissant l'air, vint fondre sur nous et détrein-
per les terrains à tel point qu'on ne pouvait plus
se tenir debout sur les pentes qu'on venait de
gravir.

« L'impossibilité de soutenir plus longtemps
cette lutte héroïque m'étant démontrée, je fis re-
descendre les bataillons engagés, en profitant des
plis de terrain, et je les arrêtai au pied du coteau
pour y reprendre leur sac.

Le général en chef ordonna la retraite, après
avoir pourvu au salut de ses blessés, et les troupes

se retirèrent au camp, en échelons, avec le plus
grand ordre et sans que les Mexicains osassent
s'avancer contre elles. Presque au même moment
deux compagnies de chasseurs se retiraient égale-
ment devant l'ennemi, sans avoir été entamées
par une nuée de cavaliers qui les enveloppaient,
soutenus par l'infanterie.

« Les pertes dans le glorieux combat du 5
mai, poursuit le général de Lorencez, se résu-
ment ainsi : 15 officiers tués, 20 blessés; trou-
pes : 162 tués, 285 blessés ou disparus.

« Les renseignements divers qui me sont ve-
nus des Mexicains élèvent à 1,000 hommes les
pertes de l'ennemi. La nuit du 5 au 6 se passa
sans un seul coup de fusil.

« Telle était, monsieur le maréchal, ma situa-
tion devant Puebla, la ville la plus hostile à Jua-
rez, au dire de personnes dans l'opinion desquel-
les je devais avoir foi et qui m'assuraient formel-
lement, d'après les renseignements qu'elles
étaient à même de recueillir, que je devais y être
reçu avec transport, et que mes soldats y entre-
raient couverts de fleurs. »

Après avoir en vain attendu le général Marquez
dont l'arrivée lui était annoncée avec un corps
de cavalerie, le général en chef quitta le camp
d'Amozoc, le 11 mai. Le 17 il arriva à Tecama-
lucan après avoir repassé les Cumbres, nonob-
stant les barricades accumulées sur la route qui
traverse ces montagnes. Le 18, le corps expé-
ditionnaire rentra à Orizaba. C'est alors que le
2^e bataillon du 99^e, commandé par le chef de ba-
taillon Lefebvre fut détaché du gros de l'armée
pour faciliter au général Marquez sa jonction avec
les Français. Bientôt après, la cavalerie de ce gé-
néral et le bataillon du 99^e soutenaient un combat
opiniâtre contre les troupes de Zaragoza, les
dispersaient complètement en leur enlevant un
drapeau, pris par le 99^e, et leur faisant 1,200 pri-
sonniers. Les pertes de l'ennemi s'élèvent, en
outre de 100 à 150 morts et 250 blessés. Le ba-
taillon n'a eu à regretter que 2 hommes tués et
26 blessés.

« L'état sanitaire de l'armée est bon, dit en

PROVERBES.

JEANNETTE.

(Suite.)

— Pas de toilette ! répéta le père Guillebaud stopéfait.
Tu irais donc dans ces lieux de perdition, si tu en avais,
de ces toilettes-fabuleuses qui sont la ruine de la jeu-
nesse ! Et tu y as regret... et tu le dis... ça va mal, ça
va mal !

M. Bonneval se caressait le menton avec la fausse mo-
destie d'un triomphateur. Jeannette regardait le brave
cocher d'un air effaré.

— Oui, oui, continua le père Guillebaud, je comprends
à présent pourquoi ce respectable Monsieur, — et il
salua M. Bonneval avec un gros soupir qui ressemblait à
une amende honorable, trouve que j'ai tort de te laisser
ici. Ma grande faute, petite, c'est de t'y avoir mise...
Mais enfin, Monsieur, qu'eussiez-vous fait à ma place ?
je vous le demande. Un enfant qu'on trouve sur le pavé,
sans feu ni lieu ni maille vaillant !

— Mademoiselle Jeannette, dit M. Bonneval, qui crut
devoir intervenir, je sais que vous êtes une bien honnête
fille, et c'est pour quoi je voudrais vous retirer d'ici.
Ce n'est pas une place qui vous convienne; je vous le
disais tout à l'heure, quand ce bon Monsieur, qui parait

tant vous aimer, est arrivé; être seule si souvent, le
soir, cela met du noir dans l'âme, cela fait faire de
mauvaises réflexions.

— Tu ne penses donc plus à ton bon ami Pierre !...
dit le cocher.

Ce reproche fut au cœur, déjà bien gros et bien agité
de la pauvre Jeannette.

— Oh ! non, que je ne l'oublie pas ! répondit elle bien
bas.

— Qu'est-ce quelle dit ? demanda M. Bonneval. Est-ce
qu'elle a un frère ?

— Elle dit qu'elle ne l'oublie pas. Allons, tant mieux !
Aussi longtemps qu'elle y pensera, aussi longtemps
qu'elle sera garantie; c'est mon idée du moins; un amour,
du pays c'est le souvenir de la famille, du clocher;
c'est la meilleure garde qu'une jeunesse puisse avoir.

Jeannette prit la main du père Guillebaud et la porta
à ses lèvres.

— Un amour du pays, murmura M. Bonneval dont la
figure se rembrunit.

— Je t'ai mi-e ici, ma petite, continua le cocher; mais
je n'ai point fait d'écrit; tu es libre de t'en aller ailleurs,
et si tu trouves une bonne place, le plus tôt sera le
mieux de quitter d'ici; ne te fais point de peine, je vas
chercher, et peut-être que Monsieur, qui n'est point
ce que je croyais, va s'en mêler aussi.

— Sans doute, je ne demande pas mieux, dit M.

Bonneval, sans montrer aucun empressément, c'est un
enfant qui aurait pu recevoir de l'éducation; l'état de
modiste est bien scabreux ! si elle savait écrire, calculer,
elle pourrait être dame de compagnie, ou femme de
charge dans une bonne maison; plus tard elle pourrait
gagner honnêtement, par an, quatre cents francs.

Jeannette ouvrit des yeux qui n'étaient plus endormis,
ni effarouchés. Quatre cents francs !... Ce chiffre sonnait
à son oreille comme une véritable dot. Le bon vieux
prêtre ne l'avait pas trompée.

— Eh bien ! dit le père Guillebaud, il faut voir, il
faut s'entendre... Voilà une heure que je suis ici et que
ma bête attend à la porte; j'étais entré pour un tout
petit moment; j'ai laissé mon âne dans la voiture... Il
dort peut-être, le pauvre petit.

— Eh bien ! répliqua M. Bonneval, affectant de se
lever avec la lourdeur que donnent les années, eh bien !
je proposais à cette belle enfant, quand vous êtes entré,
de venir chez moi. J'ai une vieille femme à mon service
depuis longtemps; elle la formera, elle veillera sur elle;
je suis sûr quelle sera comme une mère pour Mlle Jean-
nette, qui du moins, près de ma bonne Suzanne, n'en-
tendra plus parler ni de Mabelle, ni du Château-Rouge,
et ne passera pas ses soirées seule. Qu'en dites-vous,
Monsieur Guillebaud ?

Le brave cocher ne répondit pas tout de suite; il exa-
minait M. Bonneval avec autant d'attention que le natu-

terminant le général en chef, l'esprit est excellent; mes malades et mes blessés sont établis dans deux hôpitaux au nombre de 600. »

Tel est dans ses points essentiels le rapport que nous venons d'analyser et qui, s'il constate un échec devant une place formidable, attaquée à l'improviste et sans moyens suffisants, n'en restera pas moins comme un glorieux témoignage de la vaillance héroïque et de l'intrépidité intelligente traditionnelle de nos soldats. — Havas.

On lit dans les lettres du Mexique des 28 et 29 mai adressées au *Times* du 30 juin :

« La contremarche exécutée par les Français, de Guadalupe sur Orizaba, s'est opérée avec tout le temps nécessaire. Le 18 mai, le général français était encore aux Cumbres de Acultzingo; il avait mis 12 jours à parcourir 20 lieues. Zaragoza, à la tête de 11,000 hommes, suivait la même direction; Carvajal, qui commande la cavalerie mexicaine, a été rudement mené dans la matinée du 14, ayant attaqué l'arrière-garde française; on lui a tué 300 hommes. Le 18, Marquez, avec 2,000 hommes, s'est efforcé de rallier Lorencez, lorsqu'il fut attaqué par un corps considérable de l'armée de Zaragoza, sous les ordres du général Tapia. Les Français, qui avaient déjà descendu les Cumbres en grande partie, entendant le feu, sont revenus sur leurs pas, et s'étant emparés d'une éminence qui commande l'entrée de la Barranca Seca, petite vallée où se livrait le combat, ils sont tombés sur la division de Tapia qui a été presque entièrement anéantie. Les Mexicains ont eu 1,000 hommes tués et blessés et 2,000 ont été faits prisonniers.

« Cette petite affaire, comme disent les organes du gouvernement mexicain, va calmer un peu l'exubérance de bravoure des Mexicains. Il faut que l'effet en soit assez sérieux puisque le gouvernement mexicain garde un silence significatif. Ce qui est à désirer au Mexique, c'est une fusion des partis, et il serait plus aisé d'établir la nouvelle forme du gouvernement que de faire prévaloir un des partis. Quand une armée étrangère sera dans la capitale, tout ira de soi-même; au reste, tout commerce est ruiné, les populations paient des contributions forcées, des taxes doubles, Mexico est inondé de centaines de milliers de faux-dollars; telle est la dureté du gouvernement actuel qu'un riche aujourd'hui peut être pauvre demain. Le bruit court que l'on doit s'emparer de Tampico. Ortega vient ici avec les contingents de San-Luis et de Zacatecas s'élevant à 6,000 hommes.

Dans l'affaire du 18, qui a coûté si cher au général Tapia, les Français n'ont eu que 2 hommes tués et 10 blessés et les Mexicains ont eu plus de 700 hommes tués et 1,000 prisonniers. »

La *Correspondencia* de Madrid déclare qu'elle est autorisée à dire que le gouvernement français n'a pas demandé à celui d'Espagne la faculté de débarquer ses troupes sur un point quelconque de l'île de Cuba, pour les envoyer de là au Mexique, « quoiqu'il soit positif que le gouvernement de la reine ait donné les ordres nécessaires pour accueillir amicalement les Français et leur fournir

les secours qui se doivent entre des nations qui vivent en paix. »

On mande de Madrid, le 30 juin. — Le discours de M. Billaut sur les affaires du Mexique a produit ici une grande sensation.

Le général, comte de Stackelberg, ministre plénipotentiaire de Russie près la cour d'Espagne, part demain pour Saint-Petersbourg. On rattache son départ à la prochaine reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie, que le comte de Stackelberg ira de nouveau représenter à Turin. — Havas.

On a parlé depuis quelque temps, d'un *memorandum* que le ministère italien adresserait à toutes les cours d'Europe touchant les affaires de Rome. D'après l'*Opinion nationale* ce *memorandum* serait déjà rédigé, et aurait été communiqué au gouvernement français. — Havas.

Les affaires de Serbie continuent à présenter des difficultés très graves. Le prince Milosch avait demandé d'abord la démolition de toutes les forteresses turques. Il demande aujourd'hui l'éloignement de tous les musulmans et la réduction de la garnison de Belgrade au chiffre de 250 hommes.

Un journal semi-officiel, la *Donau Zeitung*, dit que cette proposition ne sera pas admise, et que les puissances maintiendront la suzeraineté accordée à la Porte par le traité de Paris.

Cependant les négociations sont entamées entre le gouvernement turc et les grandes puissances. La citadelle de Belgrade est investie par les Serbes et ne peut opposer une longue résistance.

D'après la *Gazette autrichienne*, la solution du conflit turco-serbe serait confiée à la conférence des ambassadeurs à Constantinople. (Pays).

Le sénat italien a approuvé le budget. La chambre des députés discute la loi sur les désertions militaires. A propos d'un incident soulevé par un membre, le ministre Pepoli a déclaré que les évêques italiens avaient reçu la défense, le mois dernier, de se rendre à Rome pour concourir à des actes politiques.

Le journal officiel de Naples fait connaître les nouvelles dispositions prises par l'autorité militaire pour rendre plus efficaces les mesures contre le brigandage.

On mande de Palerme que Garibaldi doit se rendre à Messine et qu'il visitera tous les établissements militaires de la Sicile. Les jeunes princes de Savoie sont partis pour Trapani.

Dans son discours à la population de Palerme, Garibaldi prêche la concorde aux partis et aux familles. Il signale le muratisme, le bourbonisme et le papisme comme trois plaies qui rongent l'Italie, et engage les Palermitains à s'en préserver. L'ex-dictateur s'exprime en termes violents au sujet du récent conciliabule des évêques à Rome.

Les lettres de Rome du 28 juin assurent que la dernière proposition française offrant la garantie du territoire actuel et le paiement d'une rente annuelle comme indemnité pour les provinces

annexées au royaume d'Italie n'a pas été admise. La nouvelle de la prochaine reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie a exalté les unitaires. Des rassemblements nocturnes ayant eu lieu sur la place du Capitole et des cris de vive Garibaldi! ayant été poussés, des arrestations ont eu lieu. — Havas.

FAITS DIVERS.

On assure que M. Mon, ambassadeur d'Espagne à Paris, reviendra occuper son poste immédiatement après la clôture des Cortès.

— On mande de Rome, à la date du 30 juin, que l'indisposition du pape a cessé. Sa Sainteté a pu assister aux cérémonies de la fête de Saint-Pierre. L'ex-reine de Naples a quitté Rome.

— La chambre criminelle de la Cour de Cassation a rendu hier son arrêt dans l'affaire Mirès après un délibéré qui s'est prolongé de onze heures à quatre heures; elle a cassé l'arrêt de la Cour de Douai.

Nous avons dit que le pourvoi de M. le ministre de la justice était fondé sur trois moyens : 1° violation de l'article 405 du Code pénal, en ce qui concernait la négation du délit d'estroquerie dans le fait dit des *executions*; 2° violation des articles 406 et 408 du même Code, quant à l'abus de dépôt et à l'abus de mandat qui seraient résultés, l'un du fait d'avoir disposé de certaines valeurs sur lesquelles aucune avance de fonds n'avait eu lieu, l'autre, du fait d'avoir gardé les versements afférents à 120 obligations du chemin de fer de Pampelune à Saragosse; 3° violation de l'art. 15 de la loi du 17 juillet 1856 (distribution de dividendes fictifs).

La cassation prononcée porte sur le premier et sur le troisième point. Le pourvoi est rejeté sur le second.

— On lit dans l'article hebdomadaire du *Siècle*, sous la signature de M. Edmond Texier :

M. Mathieu (de la Drôme), ancien représentant de nos assemblées républicaines, un orateur vigoureux, si j'ai bonne mémoire (tout cela, hélas, est si loin de nous), vient de faire paraître un travail dont tout le monde parle. Ce travail est une simple brochure, et quoiqu'il n'y soit question, ni du Mexique, ni du Hoistein, ni de la Hesse, ni même de l'Orient, quoique le Pape et les évêques n'y figurent pas, elle s'enlève, cette brochure au premier abord innocente, et elle est aujourd'hui le thème des conversations. M. Mathieu (de la Drôme) a tout simplement démontré qu'il n'est pas plus difficile de prévoir à l'avance le temps qu'il fera tel jour, à telle heure, dans six semaines, dans six mois, dans six ans, que d'indiquer les phases de la lune, la marche des constellations et l'apparition des comètes. Ne criez pas à l'astrologue. L'astrologie n'a rien à voir à cela. M. Mathieu (de la Drôme) s'appuie sur la science irréfutable du calcul, il a découvert qu'il existe des marées dans l'air comme dans l'Océan, et, grâce à lui, la prédiction du temps devient une science exacte comme les mathématiques. Je vous préviens, sans avoir la prétention d'être un prophète (prenez note de ces dates) que les gran-

raliste en met à examiner au bout d'un microscope l'insecte qu'il ne connaît pas encore.

— Pardon, Monsieur, dit-il enfin. Pardon si je vous fais simplement une question. Etes-vous en famille ?

M. Bonneval soupira, tira son mouchoir de sa poche, le porta à ses yeux et ne répondit pas.

— Oh ! pardon, Monsieur, répondit le père Guillebaut tout interdit.

— Je suis veuf, veuf d'une femme que j'adorais ! murmura M. Bonneval. Et il se moucha bruyamment pour faire croire à des larmes qui n'existaient pas. A mon âge, continua-t-il, la vie a plus de tristesses que de joies. J'aurais une fille de l'âge de mademoiselle, si elle avait vécu...

Ici M. Bonneval attachait sur Jeannette un regard tout à fait paternel.

— Ma foi, s'écria le père Guillebaut, je n'y vais pas par quatre chemins; vous me paraissez un bien brave homme, Monsieur, et si vous me répondez que la personne qui tient votre maison sera comme une mère pour Jeannette, eh bien ! je ne vois pas d'obstacle à ce qu'elle aille, sous ses ordres, apprendre l'état de femme de chambre ! Y es-tu consentante, Jeannette ?

Jeannette s'était assise au bout de la petite chambre; elle avait une oreille à la conversation et l'autre à la porte. Ah ! pensait-elle, si Madame rentrait, que dirait-elle ?... Au milieu de ces réflexions et du désir qu'elle

éprouvait de gagner de l'argent, il y avait quelque chose au fond de son cœur qui passait et repassait comme une ombre et semblait se mettre entre elle et le vieux Monsieur.

Interpellée par le père Guillebaut, elle répondit en hésitant qu'elle voudrait voir Mme Suzanne avant d'entrer chez M. Bonneval.

— C'est juste, s'écria le père Guillebaut, il faut voir si l'on se convient d'abord. Est-ce elle qui fixera le prix des gages ? car encore faut-il s'entendre là-dessus; la petite a quinze ans; dans cinq ans il faut qu'elle ait gagné déjà de quoi commencer à s'établir...

— Sans doute, reprit M. Bonneval, c'est l'âge de se marier quand on en a l'envie; je ne suis pas un avare, mais je ne suis pas un prodigue; ma fortune est modeste. Si je prends Mlle Jeannette, c'est pour deux raisons; la première, parce que ma vieille Suzanne a besoin d'être aidée et secondée dans la couture; la seconde, c'est que cette pauvre enfant m'a intéressé dès la première fois que je l'ai vue. C'était à l'église, vous en souvenez-vous, Mademoiselle Jeannette ?

— Oui, Monsieur, répondit-elle en rougissant; même que j'ai été grondée ce jour-là.

— Suzanne ne vous grondera point, mon enfant; elle est fort douce; voulez-vous qu'elle vienne vous voir demain, ou voulez-vous monter chez moi en revenant de faire vos achats pour le déjeuner ? Je demeure sur le

boulevard Bonne-Nouvelle. Tenez, voici ma carte. Je crois qu'il vaut mieux que vous veniez; vous serez plus à l'aise pour causer et puis vous verrez la maison.

— Oui, ça vaut mieux ! dit le père Guillebaut; mais il faudrait terminer, avant de nous quitter, la grande affaire des gages... Jeannette s'est débrouillée ici; elle est à tout, cuisine, ménage, et puis elle apprend un état; c'est à considérer.

— Mais, dit M. Bonneval, je suis très-juste; si Mlle Jeannette plaît à ma vieille Suzanne, car encore faut-il qu'elle lui plaise, puisqu'elle sera toujours avec elle, je crois qu'elle aura lieu d'être contente de moi; je lui donnerai, la première année, trois cents francs, et la seconde quatre cents; cela dépendra tout à fait d'elle.

Jeannette ne put s'empêcher de jeter un petit cri de joie, et la répulsion qu'elle éprouvait, sans trop se l'avouer, contre le vieux Monsieur, s'évanouit tout à coup. — Ah ! pensa-t-elle, je mettrai de l'argent de côté pour épouser Pierre, et je m'achèterai de beaux habits !

— Voilà qui est parlé, dit le père Guillebaut, en saisissant la main de M. Bonneval; oui, vous êtes un brave homme, un homme juste ! Maintenant, Jeannette, ton sort est entre tes mains, ma fille; c'est à toi de te faire bien venir de Mme Suzanne. Je viendrai demain au soir, sur les six heures, quand la pratique ne donne plus guère, au moment où l'on dîne; tu tousseras, si tu t'es arrangée avec Mme Suzanne, et alors je dirai la chose à Mlle Ma-

des chaleurs commenceront vers le 4 juillet et se continueront jusqu'à la fin du mois. A partir du 9 août jusqu'au 26 du même mois, pluie et orage. Si je me trompe, dites que je ne suis qu'un Babinet. Le premier calculateur venu pourrait vous dire, en prenant pour base le travail de l'ancien représentant de la Drôme, s'il y aura ou de la neige ou de la glace le 1^{er} janvier 1870. Et c'est ainsi que l'almanach sera désormais une vérité.

Vous voyez tout de suite quel avantage va résulter d'une pareille découverte. On pourra prévoir les années abondantes et les années stériles, les vaches maigres et les vaches grasses; on consultera le calendrier pour savoir si l'on se mettra en route tel jour plutôt que tel autre. L'avenir vient de déchirer son voile impénétrable... l'avenir atmosphérique, il est vrai; mais c'est déjà quelque chose. Et voilà comment Mathieu (de la Drôme) succède définitivement à Mathieu Laensberg.

— Depuis quelque temps, dit le *Veuxin*, une maladie épizootique décime toute la volaille des éleveurs de Gisors et des environs; elle sévit principalement sur les poules et les dindons, qu'elle atteint tout à coup sans qu'on puisse distinguer à l'avance les symptômes du mal.

Les bêtes atteintes sont d'abord tristes, ne cherchent plus de nourriture et sont comme en état d'ivresse, rendant par le bec des matières filantes, et par l'anus des déjections fétides et muqueuses. Quelques-unes, après leur mort, deviennent noires.

Cette maladie qui, suivant le dire des villageois, a régné en 1832, 1849 et 1851, et contre laquelle divers remèdes ont été proposés et employés sans efficacité, est appelée dans la campagne le *choléra des poules*.

Un cultivateur de la rue de Paris, M. Feuillye, en a perdu quarante, un autre quinze. Au Boisgelooup, on en perd beaucoup aussi depuis quelques jours.

Un journal rapporte qu'un sieur Caron, de Beaumont, a réussi à sauver sa basse-cour en pratiquant à chaque gallinacé une saignée sous l'aile.

— Les oisifs de Paris sont atteints à certaines époques, antichés d'une manie qu'ils lèguent ensuite aux désœuvrés de la province. Après la manie des tables tournantes, nous avons eu la décalcomanie, la potichomanie, l'ombromanie, etc. En ce moment tout Paris est occupé à collectionner des timbres-poste de toutes les nations et de toutes les couleurs. On les détache des enveloppes des lettres, on les lave avec soin dans un acide qui en fait disparaître le pointillage noir, et on les colle par catégories dans des Albums un peu plus grands que ceux qui servent à encadrer les portraits photographiques (encore une manie régnante). Le *timbre-postomanie* a atteint toutes les classes de la société parisienne. Dans les ministères, dans les grandes administrations, chez les négociants, dans les lycées, enfin partout où l'on correspond avec l'étranger, on fait une collection de timbres-poste. Ces petits carrés de papier forment des damiers multicolores, deviennent une numismatique nouvelle et un almanach de Gotha illustré, qui réunit l'effigie de tous

les souverains et les armes parlantes de toutes les républiques.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Il a été question à diverses reprises d'apporter à la préparation des timbres-poste une amélioration dont on jouit déjà en Angleterre, et qui permettra de séparer les timbres les uns des autres sans que l'emploi des ciseaux soit nécessaire. Dans la séance de samedi du Corps Législatif, M. Vandal, conseiller d'Etat et directeur général des postes, a eu l'occasion de faire savoir que l'administration se préoccupait de cette amélioration, qu'on avait pensé mettre en vigueur depuis le 1^{er} avril dernier. A cet effet, elle avait imposé à l'entrepreneur chargé des timbres-poste de pointiller ses feuilles et de les livrer au public à l'époque indiquée. Mais il a fallu aller en Angleterre acheter des machines, et cela a pris du temps. Une première machine est déjà arrivée; la seconde arrivera sous peu. M. le directeur des postes espère que dans six semaines ou deux mois au plus tard des feuilles pointillées seront livrées au commerce.

La musique de l'Ecole de cavalerie exécutera ce soir, sur la Promenade, les morceaux suivants:
Marche hongroise.
Quatuor de la Sémiramide.
Les bords de Chetif (polka.)
Air de Guido.
Le pêcheur de perles (quadrille.)
Retraite.

L'assemblée de Bagnex aura lieu dimanche prochain 6 juillet.

TAXE DE LA VIANDE.

Par arrêté du Maire de Saumur, du 1^{er} juillet 1862, le prix du kilogramme de viande 1^{re} qualité, est fixé comme il suit:

Bœuf	1 fr. 15 c.
Veau	1 25
Mouton	1 50

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 1^{er} juillet. — On assure que Garibaldi sera jeudi ou vendredi à Naples.

New-York, 21 juin. — Les batteries confédérées placées en dessous du fort Darling, sur la rivière James, ont ouvert le feu contre la flotte fédérale.

Le général Fremont est sur le point de marcher sur New-Market. Jackson occupe Harrisburg et Port-Republic.

Les confédérés détruisent le coton dans le voisinage de Memphis.

Le comité des voies et moyens a fait son rapport sur le bill qui élève considérablement les droits et les impôts.

De vifs engagements ont eu lieu sur la White-River (Mississippi). On dit que les fédéraux ont été vainqueurs, tout en essayant une forte perte. — Havas.

C'était Mlle Mariette qui rentrait avec ses ouvrières. Il pouvait être minuit et demi.

Jeannette, réveillée en sursaut, se mit sur son séant, et, le cœur tout ému, elle écouta la voix de Madame. Cette voix était grosse d'orage.

— La sottise, la paresseuse ! cria-t-elle, avoir oublié la veilleuse ! et j'ai beau chercher, il n'y a pas d'allumettes sur la table !

— Ah ! c'est vrai, balbutia Jeannette en se jetant machinalement hors de son petit lit, je l'ai oublié ! Où trouver des allumettes à présent.

La peur d'être grondée la fit se recoucher et elle cacha sa tête sous ses draps pour se garantir de la tempête prête à éclater.

Mlle Mariette et ses ouvrières arrivèrent en tâtonnant jusqu'à la petite cour, qui était depuis une demi-heure dans l'obscurité. Une veilleuse brûlait seule dans la loge du concierge.

Ouvrant doucement le guichet elle mit la main sur quelques allumettes placées entre la veilleuse et une bougie.

— Est-ce vous, Monsieur Camus ? demanda une voix enrouée, celle du concierge.

M. Camus était un acteur du théâtre des variétés. Il professait pour les modistes un profond mépris, et n'avait d'égards que pour les grandes dames du faubourg Saint-Germain.

TOUS LES JOURNAUX EN UN SEUL.

L'ÉCHO DE LA PRESSE

DE LA MARINE ET DU COMMERCE

Journal du soir, politique et quotidien.

Directeur politique :

M. le comte du Hamel.

Député au Corps Législatif.

L'*Echo de la Presse* est le plus grand et le plus complet des journaux. Ainsi que l'indique son titre, cette feuille nouvelle a pour but principal de résumer ou de reproduire, avec l'impartialité la plus absolue, les articles les plus remarquables publiés par les journaux de toute nuance, à Paris, dans les départements et à l'étranger. Le mouvement de l'opinion publique est ainsi photographié au jour le jour.

L'*Echo de la Presse* :

Départements, 15 fr. par trimestre, 54 fr. par année.

En outre, l'*Echo de la Presse* publie, une édition spéciale, la *France maritime*, consacrée au développement des questions maritimes, et dans laquelle se trouvent réunis les renseignements arrivés de tous les points du globe sur la marche, le fret et le chargement des navires. Cette édition, conçue sur le plan des grands journaux anglais et américains, comble un vide et répond à un besoin réel. Elle concentre, pour la première fois, à Paris, les renseignements épars jusqu'ici dans cent journaux de France et de l'étranger.

L'*Echo de la Presse et de la France maritime* :

Paris, 18 fr. par trimestre. — Départements 20 fr. par trimestre, 76 fr. par année.

Bureaux : place de la Bourse, 40, Paris.

Le seul journal politique illustré, le journal par excellence de la famille, l'*Illustration*, offre gratuitement à ses abonnés une splendide gravure : **les Noces de Cana**, d'après Paul Véronèse. A cette prime vient s'en ajouter une autre : le **Paris nouveau illustré**, ouvrage très-curieux et très-beau, dont la cinquième livraison vient de paraître, et qui est également envoyé à tout abonné ancien ou nouveau. C'est par ces sacrifices intelligents que l'*Illustration* continuera à se maintenir au premier rang de la presse française illustrée, et qu'elle ne cessera de grossir le nombre de ses souscripteurs.

Les abonnements à ce journal peuvent se faire dans nos bureaux, chez tous les libraires, ou à son administration, rue Richelieu, 60, à Paris.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Au commencement de la semaine, la situation de notre Bourse révélait de favorables symptômes. Plusieurs acheteurs, surmontant leur hésitation, relevaient par des demandes successives, les cours des fonds publics et des principales valeurs. Mais les affaires étant retombées dans l'inertie dont elles étaient momentanément sorties, les cours ont éprouvé presque chaque jour une légère dépréciation.

— C'est moi, monsieur Bernard, dit la modiste avec humeur; je viens allumer ma bougie chez vous, le vent l'a éteinte...

— C'est bon, laissez-moi dormir.

— Quelle maison ! reprit Mme Bernard, il n'y a pas jusqu'à votre servante qui s'en mêle; n'a-t-elle pas eu soiree hier pendant votre absence ? si bien qu'une voiture a stationné deux heures à la porte...

— Soirée ! répéta Mlle Mariette.

— Soirée ! reprirent en chœur les trois ouvrières qui l'avaient suivie.

— N'allez-vous pas réveiller tous les locataires à présent ! s'écria le concierge; je vas descendre, je passe mon caleçon et je ferme la porte sur vous !

— Est-il grossier, cet être-là ! répondit Mlle Mariette en s'emparant de la bougie de M. Camus, ne prenez pas cette peine, je m'en vas. Allons, mesdemoiselles, faites-moi passage...

— Vous avez pris la bougie d'un locataire, dit une des ouvrières.

— Ça ne fait rien ! il viendra la chercher demain. Il faut que je monte de suite chez Jeannette; une soiree ! Vous avez entendu ce qu'a dit Mme Bernard; cette petite fille est une sournoise, qui ne dit rien; mais qui en sait plus qu'elle n'en a l'air!...

(La suite au prochain numéro.)

riette, et...

— Peut-être, interrompit M. Bonneval, serait-il bon de ne pas dire à Mlle Mariette où va Mlle Jeannette. Je crois qu'il serait convenable que toutes relations cessassent entre les ouvrières de Mlle Mariette et cette pauvre enfant; ce n'est pas là une société désirable à cultiver, et j'ajouterais que ma vieille Suzanne ne les verrait pas d'un bon œil; c'est une excellente femme et fort sévère sur les mœurs.

En achevant cette phrase, d'un air de componction, M. Bonneval entr'ouvrait la porte pour se retirer.

— Je comprends, j'approuve, dit le père Guillebaut, et je me charge de tout. La petite partira sans que l'on sache de quel côté elle s'en va; Paris est grand, et mon cheval va vite ! Bonsoir, Jeannette, bonne nuit, ma fille !

Le père Guillebaut ferma la porte sur lui et sur M. Bonneval, et tandis que ce dernier montait dans la voiture du brave cocher, se trouvant, disait-il, un peu fatigué, et voulant lui faire au moins gagner une course, Jeannette grimpait dans sa petite soupente, et se déhailait avec des mains si tremblantes qu'elle voyait tout double, et faisait nœud sur nœud à son lacet de coton bleu.

VI.

Le sommeil commençait à calmer la fièvre qui agitait l'âme de Jeannette, lorsqu'un grand bruit se fit entendre.

On s'occupe beaucoup sur le marché des chemins de la Charente, dont la maison de banque de MM. Guilhou jeune vient d'être déclarée adjudicataire. Le Corps-Législatif a sanctionné un projet de loi ouvrant un crédit de 20 millions 493 000 fr. nécessaires pour acquitter la subvention affectée à l'exécution de ce réseau qui, nous dit le *Journal des Débats*, comprend les chemins de fer suivants : 1° de Napoleon-Vendée à La Rochelle et Rochefort ; 2° de La Rochelle et Rochefort à Saintes ; 3° de Saintes à Coutras ; 4° de Saintes à Angoulême. Il va mettre en communication directe, d'une part, Nantes et Bordeaux par le littoral ; de l'autre, le golfe de Gascogne avec la Suisse, l'Allemagne méridionale et le Piémont, puisqu'il aboutit à Angoulême, d'où une nouvelle ligne ira rejoindre la ville de Limoges, laquelle doit être reliée à la fois, par Montluçon, à la ville de Besançon et à celle de Lyon. Il traverse une des contrées les plus

prospères de France, les mieux douées par la nature, d'abord le bas Poitou et l'heureuse Vendée, qui, hélas ! va peut-être achever de perdre ses mœurs si profondément françaises dans le sens où s'entendait autrefois ce beau nom de Français, mais dont la richesse augmente rapidement, grâce au facile écoulement de ses produits agricoles ; ensuite ce bassin de la Charente, qui approvisionne d'eau-de-vie la moitié du monde, et dont les vins d'un goût aussi chaud que les vins de Bourgogne, aussi élégants que ceux de Bordeaux, seront d'autant plus appréciés qu'ils seront plus connus. La Rochelle, pourvue, par la sollicitude intelligente de M. le ministre des travaux publics, d'un vaste et nouveau bassin, Rochefort, qui est la première étape du port florissant de Charente vers la mer ou de la mer vers Charente, deviendront, grâce au réseau projeté, les deux têtes de ligne de l'Allemagne méridionale, de la Suisse et de la haute Italie

sur l'Océan. Ce ré-eau, en apparence modeste de la Charente, est donc l'un de ceux qui offrent peut-être le plus d'avenir et qui multiplient le plus les ressources du pays traverse par lui. — E. Dutil.

BOURSE DU 1^{er} JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 68 05
4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 96 60

BOURSE DU 2 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 67 90.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 96 70

P. CODET, propriétaire-gérant

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE RAYNAULT.

Les créanciers de la faillite du sieur Raynault, loueur de voitures à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se présenter le mardi 8 juillet courant, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du tribunal, Th. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CHATET.

Les créanciers de la faillite du sieur Chatet, chapelier, demeurant à Saumur, sont invités à se trouver le mercredi 9 courant à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic.

Le greffier du Tribunal, Th. BUSSON.

Etude de M^e PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay.

Commune de Méron.

A AFFERMER

Par adjudication,

En la salle de la Mairie de la commune de Méron, le dimanche 27 juillet mil huit cent soixante-deux, à midi, par le ministère de M^e Patouelle, notaire à Montreuil-Bellay, 1° Le commun des Gats,

Contenant vingt-un hectares vingt ares quinze centiares ;

2° La friche du Bois-Guillot,

Contenant quatre hectares quarante-cinq centiares.

Ces biens seront affermés par lots de cinquante-cinq ares.

La durée du bail sera de douze années.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e PATOUEILLE, notaire, dépositaire du plan et du cahier des charges. (332)

JARDIN ET PAVILLON,

Situés au Champ-de-Foire,

A VENDRE

S'adresser à M. LEGUEU, place de l'Arche-Dorée. (128)

A VENDRE

Un DOG-CART presque neuf et un CHEVAL.

S'adresser au garçon d'écurie de l'hôtel Budan. (507)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1862,

UNE MAISON

Appartenant à M. HURTAULT, située à Saumur, rue Beaurepaire, et consistant en deux corps de bâtiment, l'un sur la rue Beaurepaire, l'autre sur la rue Brault, cour, cave, vaste hangar dans la cour.

Cette maison joint d'un côté M. Poisson, d'autre côté M. Dutour, et la rue Brault.

Facilités pour les paiements.

A VENDRE

D'OCCASION

UN MATÉRIEL DE RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863.

UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M^{me} Aubelle.

S'adresser à M^{me} AUBELLE. (328)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON, actuellement occupée par M. Boucher (hôtel des Messageries), rue d'Orléans, 46.

S'adresser à M^{me} DUCHAMP ou à M. BOUCHER. (246)

A LOUER

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, ayoné, rue Cendrière, 8. (584)

LÉOPOLD-VANNESTE

TAPISSIER,

Rue St-Jean, 32, à Saumur.

LÉOPOLD-VANNESTE ayant travaillé plusieurs années à Paris, et cinq ans chez M. Nanceux, à Saumur, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de s'établir rue Saint-Jean, n° 32.

Il se chargera de tout ce qui concerne l'état de tapissier : fauteuils, lits, rideaux, etc., etc.

Il fera à la façon, soit chez lui, soit à domicile.

DÉCORATION DES APPARTEMENTS POUR FÊTES, NOCES ET BALS. SPÉCIALITÉ DE SOMMIERS ET DIVANS.

PLUME ST-PIERRE

Dédiée au Souverain-Pontife

PAR J. ALEXANDRE

Vente en gros à Paris, rue Mauconseil, 12.

Détail chez tous les papetiers et libraires.

Prix de la boîte : 2 fr. 25 c.

Changement de Domicile.

L'étude de M^e MAUBERT, huissier, est transférée rue du Puits-Tribouillet, n° 4, dans l'ancienne maison Bonnemère. (525)

On demande UN CLERC de notaire.

S'adresser au bureau du journal.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucan frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1° vive et transparente coloration ; 2° économie de moitié ; 3° qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce ; goût exquis ; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité ; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil ; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagers. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa blancheur est à la hauteur de son titre.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN ÂGE

Cette Pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit, par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement. — Prix du pot : 3 fr. — Composée par CHALMIN, chimiste à Rouen, r. de l'Hôpital, 40. — A Paris, pour le gros, r. d'Enghien, 24. — Dép. dans toutes les villes : A SAUMUR, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs ; à BEAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur. (54)

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

VINAIGRE ANGLAIS

AROMATIQUE ET BALSAMIQUE

Adopté et recommandé par le Conseil de salubrité de Londres

IMPORTATION PRÉPARÉE ET PERFECTIONNÉE PAR CHALMIN, PARFUMEUR

Le VINAIGRE ANGLAIS possède une odeur douce et suave ; il est tonique, rafraîchissant et hygiénique ; il blanchit et assouplit la peau, lui donne ce velouté et cette fraîcheur que toutes nos dames envient ; fait disparaître les rides et les taches de rousseur, et dissipe le feu causé par l'action du rasoir. Enfin, il est antiseptique, ce qui le rend indispensable aux personnes qui fréquentent les bals, les théâtres, etc., en un mot tous les endroits où l'on respire un air vicié. Cette dernière propriété, que possède le VINAIGRE ANGLAIS, d'être un préservatif contre le mephitisme de l'air et des vapeurs, l'a fait adopter et recommander par le Conseil d'hygiène de Londres.

Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 43 et 45. —

Maison à Paris, rue d'Enghien, 24. — EXPORTATION

PRIX EN FRANCE : 1 FR. 50, 3 FR. ET 5 FR. LE FLACON

Dépôts chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Merciers de France et de l'Étranger

A SAUMUR, chez MM. Balzeau et Pissot, coiffeurs-parfumeurs ; à BEAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur.

Saumur, P. CODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,